

## Acteur PRAP 2S<sup>(\*)</sup>

(\*) Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social

### Publics visés :

**Entreprises privées et publiques issues du secteur sanitaire et social** : Salariés, agents, encadrement, élus, Assistants de Prévention ou Conseillers de Prévention.

### Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

### Contenu :

- Les notions de risques professionnels (accidents du travail, maladies professionnelles).
- Les statistiques dans le secteur médico-social : les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Les enjeux et les principes généraux de la prévention des risques.
- Les Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie.
- La description de l'activité de travail et repérage des situations pouvant nuire à la santé
- La notion de déterminant,
- L'analyse de situation de travail, des déterminants et de son activité physique.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités.
- Les déplacements naturels du patient.
- L'application des techniques de manutentions manuelles.
- Les propositions d'amélioration des postes de travail.

### Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur PRAP IBC - Formateur expérimenté (formation et terrain) en prévention des risques professionnels (depuis 2002)  
Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels.

**Durée** : 3 jours consécutifs.

**Suivi** : Émargement collectif et individuel

### Évaluation des acquis :

- Mises en situations.

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs et un certificat « acteur PRAP 2S ».

**Dates** : Choisir dans la programmation établie par AFS Prévention ou à définir.

**Lieu : Formation Intra** : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

**Formation Inter** : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.